

PROGRAMME DE FORMATION

Anticiper et structurer la cession d'entreprise

La cession de sa société est une étape primordiale pour tout chef d'entreprise. En tant que conseiller en gestion de patrimoine, vous êtes sûrement amené à accompagner vos clients chefs d'entreprise lors de cette étape à fort enjeu.

Date:	2 juil. 2026 10h-12h
Durée:	2 heures
Type / Prix:	240 €
Prérequis:	<ul style="list-style-type: none">• Connaissances de base sur les plus-values de cession de titres de sociétés assujetties à l'IS, sur les régimes de faveur applicables, sur les plus-values professionnelles et plus généralement sur la cession d'entreprise• Connaissance de base sur la transmission de patrimoine à titre gratuit : aspects civils et fiscaux des donations et successions
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none">• Connaitre et appliquer les conséquences fiscales spécifiques d'une opération de donation avant cession de titres de sociétés ;• Calculer les gains fiscaux générés par une opération de donation en pleine ou en nue-propriété ;• Repérer les situations particulières dans lesquelles cette solution est efficace ou, au contraire, ne peut pas fonctionner et ne doit donc pas être mise en œuvre ;• Savoir avoir recours à une holding afin de préparer au mieux la cession et maîtriser la chronologie des opérations• Adapter et qualifier, dans le cadre d'un dossier patrimonial, la stratégie optimale dans la situation de son client ou prospect ;...

- Propos introductifs

Présentation du cas pratique

- Donation avant cession
- Modalités d'application
- Imposition plus-value / cession de titres démembrés :

Qui paie et comment modifier le redéuable des impositions :

Contenu pédagogique:

- Sort des frais d'acquisition et des droits de mutation
- Problématique des plus-values professionnelles
- Eviter le risque d'abus de droit
- Réserve de quasi-usufruit sur le prix de cession et art.774 Bis CGI
- Apport avant cession
- Modalités d'application
- Report ou sursis d'imposition
- Combinaisons possibles
- Synthèse

CGPI :

- IAS/DDA : 2 heures

Heures réglementaires:

Experts-comptables

- 2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

Classe virtuelle

Moyen pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'évaluation: Quiz d'évaluation des acquis

Intervenants:

Yann Leconte

Après 28 années d'expérience professionnelle en qualité de notaire assistant puis de notaire associé dans différents offices notariaux à Paris et en Province, Yann LECONTE a rejoint le groupe HARVEST en 2023. Il est titulaire du Diplôme Supérieur du Notariat délivré par l'université Paris II Panthéon-Asses et du DES Gestion de Patrimoine délivré par l'université de Clermont-Ferrand.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

